



***Cérémonie des traités de 2013  
Vers une participation et une mise en œuvre universelles***

***Rapport final***

***24-26 septembre et 30 septembre - 1<sup>er</sup> octobre 2013***

Au cours de la Cérémonie des traités de 2013, cinquante-neuf (59) États ont entrepris cent treize (113) **formalités** liées aux traités. De ce nombre, neuf (9) États ont participé au niveau de **Chef d'État**, sept (7) États ont participé au niveau de **Chef de Gouvernement**, trente-cinq (35) États ont participé au niveau **ministériel**, et huit (8) États ont participé au niveau de leur **Représentants Permanent** auprès des Nations Unies.

La Section des Traités a enregistré soixante (60) signatures, vingt-neuf (29) ratifications, douze (12) adhésions, quatre (4) instruments de consentement à être liés, quatre (4) acceptations, trois (3) applications provisoires et une (1) déclaration. Les formalités accomplies par Traité sont les suivantes:

**Commerce international et développement**

**Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Vienne, 11 avril 1980 (Adhésion par Bahreïn)**

**Désarmement**

**Amendement à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination. Genève, 21 décembre 2001 (Adhésion par Bangladesh et Zambie)**

**Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (avec Protocoles I, II et III). Genève, 10 octobre 1980 (Adhésion par Zambie)**

**Protocole additionnel à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Protocole IV intitulé Protocole relatif aux armes à laser aveuglantes). Vienne, 13 octobre 1995 (Consentement à être lié par Zambie)**

**Protocole relatif aux restes explosifs de guerre à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Protocole V). Genève, 28 novembre 2003 (Consentement à être lié par Bangladesh et Zambie)**

**Protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996 (Protocole II, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996) annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination. Genève, 3 mai 1996 (Consentement à être lié par Zambie)**

**Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. New York, 10 septembre 1996 (Ratification by Guinée-Bissau et Irak)**

**Traité sur le commerce des armes. New York, 2 avril 2013 (Signature par Afrique du Sud, Angola, Bangladesh, Barbade, Bosnie-Herzégovine, Cap-Vert, Colombie, Comores, Congo, Dominique, États-Unis d'Amérique, Gabon, Ghana, Guinée-Bissau, Honduras, Kiribati, Lesotho, L'ex-République yougoslave de Macédoine, Madagascar, Malaisie, Mongolie, Nauru, Pérou, Philippines, Samoa, Sierra Leone, Tchad et Zambie ; Ratification par Costa Rica, Mexique et Trinité-et-Tobago ; Application provisoire par Costa Rica, Mexique et Trinité-et-Tobago)**

### **Droits de l'homme**

**Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. New York, 10 décembre 1984 (Signature par Angola ; Ratification par Guinée-Bissau)**

**Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. New York, 20 décembre 2006 (Signature par Guinée-Bissau)**

**Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. New York, 18 décembre 1990 (Signature par Arménie)**

**Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. New York, 7 mars 1966 (Signature par Angola)**

**Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Paris, 9 décembre 1948 (Adhésion par Guinée-Bissau)**

**Convention relative aux droits des personnes handicapées. New York, 13 décembre 2006 (Signature par Bahamas et Guinée-Bissau ; Ratification par Papouasie-Nouvelle-Guinée ; Adhésion par Venezuela (République bolivarienne du))**

**Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort. New York, 15 décembre 1989 (Signature par Angola ; Ratification par Guinée-Bissau)**

**Pacte international relatif aux droits civils et politiques. New York, 16 décembre 1966 (Déclaration par Guinée-Bissau)**

**Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications. New York, 19 décembre 2011** (Signature par Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée-Bissau, Pologne et Seychelles ; Ratification par Monténégro et Portugal)

**Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. New York, 25 mai 2000** (Ratification par Fédération de Russie)

**Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. New York, 18 décembre 2002** (Signature par Angola, Guinée-Bissau et Mongolie)

**Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. New York, 13 décembre 2006** (Signature par Guinée-Bissau)

**Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. New York, 16 décembre 1966** (Ratification par Guinée-Bissau)

**Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels . New York, 10 décembre 2008** (Signature par Angola et Bénin ; Ratification par Monténégro)

### **Environnement**

**Amendement à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination. Genève, 22 septembre 1995** (Ratification par Côte d'Ivoire)

**Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Beijing, 3 décembre 1999** (Ratification par Bahreïn)

**Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable dans le cas de certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international. Rotterdam, 10 septembre 1998** (Ratification par Indonésie)

**Convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation. New York, 21 mai 1997** (Adhésion par Monténégro)

**Protocole additionnel de Nagoya – Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. Nagoya, 15 octobre 2010** (Acceptation par Guinée-Bissau)

**Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique. Nagoya, 29 octobre 2010** (Ratification par Bhoutan, Côte d'Ivoire, Indonésie et Norvège ; Acceptation par Guinée-Bissau)

### **Produits primaires**

**Accord international sur le cacao, 2010. Genève, 25 juin 2010** (Adhésion par Equateur)

### **Questions de caractère éducatif et culturel**

**Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel. Lake Success (New York), 22 novembre 1950** (Signature par Guinée-Bissau)

### **Questions pénales**

**Amendement à l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Kampala, 10 juin 2010** (Ratification par Chypre, Slovénie et Uruguay ; Acceptation par Andorre)

**Amendements au Statut de Rome de la Cour pénale internationale relatifs au crime d'agression. Kampala, 11 juin 2010** (Ratification par Chypre, Slovénie et Uruguay ; Acceptation par Andorre)

**Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. New York, 15 novembre 2000** (Ratification par République tchèque)

**Convention internationale contre la prise d'otages. New York, 17 décembre 1979** (Adhésion par Nigeria)

**Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif. New York, 15 décembre 1997** (Adhésion par Nigeria)

**Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. New York, 31 mai 2001** (Ratification par Equateur ; Adhésion par Guinée-Bissau et République tchèque)

**Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. New York, 15 novembre 2000** (Ratification par République tchèque)

### **Santé**

**Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac. Séoul, 12 novembre 2012** (Signature par Allemagne, Bénin, Botswana, Côte d'Ivoire,

Equateur, Finlande, Ghana, Guinée-Bissau, Madagascar, République-Unie de Tanzanie et Soudan)

**Transports et communications**

**Convention des Nations Unies sur le contrat de transport effectué entièrement ou partiellement par mer. New York, 11 décembre 2008 (Signature par Guinée-Bissau )**

★★★